



Liste des 9 centres de vaccination ouverts

**Centre de vaccination de Montval-sur-Loir : 5 Allée Saint-Martin
72500 Montval-sur-Loir. 02 52 50 00 69.**

**Centre de vaccination de Changé : 1 allée du Pont des Arts
72560 Changé. 02 52 36 07 00.**

**Centre de vaccination du Mans Centre Paul-Courboulay : rue Paul-Courboulay
72 100 Le Mans. 08 00 72 08 00.**

**Centre de vaccination de Coulaines : espace culturel Henri-Salvador 2 place
Jean-Claude Boulard 72190 COULAINES. 02 55 31 00 24.**

**Centre de vaccination de La Flèche : salle Printania, 39, Avenue de Verdun
72 200 La Flèche. 02 43 48 23 00.**

**Centre de vaccination de Mamers : centre hospitalier intercommunal
Alençon-Mamers (Chicam), Route de Mesle 72 600 Mamers. 06 62 48 94 59.**

**Centre de Vaccination de Sablé-sur-Sarthe : salle Théophile-Plé,
rue Théophile-Plé 72 300 Sablé-sur-Sarthe. 02 43 62 47 37.**

**Centre de Vaccination de Saint-Calais : la Maladrerie, rue de la Maladrerie
72 120 Saint-Calais. 02 21 76 29 59.**

**Centre de vaccination de Sillé-le-Guillaume : centre Maurice-Termeau,
34, rue du Docteur-Touchard 72 140 Sillé-le-Guillaume. 02 43 20 88 13**

Liste de tous les lieux où est pratiquée la vaccination contre la Covid en Sarthe :
<https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-72-sarthe.html>



Modalités pour prendre RDV



Par téléphone



Par doctolib



vitemadose.fr

France services, un accompagnement possible

Pour les habitants du territoire, un accompagnement pour la prise de RDV est possible soit par téléphone, soit en prenant RDV.

Horaires d'ouvertures 9h-12h30/14h-17h du lundi au vendredi

Fermeture du bâtiment le jeudi après-midi

Hôtel Communautaire - 1 Rue Sainte Anne, 72220 Ecommoy - 02 43 47 02 20

Pour mémoire,

Annonce de l'ARS : « Pour l'heure, la solution retenue consiste à augmenter les créneaux d'ouverture des neuf centres de vaccination sarthois. »

Principales mesures annoncées par le Président fin novembre : le rappel vaccinal sera ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19, à compter du samedi 27 novembre.

La validité du « pass sanitaire » sera conditionnée à la dose de rappel à compter du 15 décembre pour les adultes de 65 ans et plus.

La validité du « pass sanitaire » sera conditionnée à la dose de rappel à compter du 15 janvier pour les adultes de 18-65 ans.